Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1979)

Heft: 521

Artikel: Syndicats: l'aiguillon "chrétien"

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1016687

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SYNDICATS

L'aiguillon « chrétien »

Olten, les 27 et 28 octobre: les syndicats chrétiens et plus particulièrement la FCOM (Fédération chrétienne des ouvriers des métaux) tiennent une fois de plus leur rôle d'aiguillon de la vie et de la réflexion syndicales suisses en annonçant le lancement d'une initiative fédérale visant à protéger les travailleurs contre les licenciements.

Aujourd'hui en Suisse, faut-il le rappeler, les employeurs peuvent licencier qui ils veulent (délégués ouvriers compris), comme ils veulent, quand ils veulent, à cette petite réserve près que les délais légaux doivent être respectés.

Aucune explication n'est nécessaire. Les illustrations de cette anomalie ne manquent pas ces derniers temps. Et même lorsque le motif est déclaré infondé devant le tribunal des prudhommes, le licenciement demeure; l'affaire Gay frères à Genève en apportait récemment la preuve, claire et nette.

L'initiative syndicale tentera de mettre fin à cet état de fait féodal en obligeant les patrons à motiver leur décision et en donnant aux travailleurs les moyens de la contester. L'objectif visé est capital et il faut souhaiter que malgré le durcissement de l'attitude de l'Union syndicale suisse à l'endroit des syndicats chrétiens depuis la mort d'Ezio Canonica, elle soutiendra l'initiative dès son lancement.

Parmi les autres accents importants du congrès d'Olten, une réflexion sur les mutations technologiques, sur le développement de la microélectronique, son incidence sur le niveau de l'emploi et sur l'organisation des postes de travail.

A vrai dire, le plan de la FCOM face à la révolution des microprocesseurs, particulièrement sensible dans l'industrie des métaux, est encore

vague: le syndicat annonce d'ores et déjà que les travailleurs n'entendent pas faire les frais de l'opération; à l'intérieur des entreprises et au niveau des secteurs industriels pris dans leur ensemble, ils veulent connaître les programmes de "développement" mis au point, les décisions prises "au sommet": ils les complèteront par une série de mesures touchant à la sécurité de l'emploi.

Autre enseignement du congrès: l'opposition "gauche-droite" est en train de s'atténuer, la tendance à la décrispation (ne pas dramatiser le rejet de la proposition visant à supprimer "C" dans le sigle de l'organisation, laquelle ne recueillit que 22% des voix, essentiellement des Romands, des travailleurs étrangers et des Zurichois). Au chapitre de la suppression du deuxième pilier par exemple, la "gauche" fut bien battue, mais les partisans de cette forme de mise sur pied d'une sécurité sociale digne de ce nom ne cachèrent pas leur insatisfaction et leur inquiétude face à la situation actuelle. L'homogénéité retrouvée ne peut que renforcer le poids de la FCOM et celui de ses propositions.

BAGATELLES

Comme à d'autres chapitres de la politique internationale ou de l'actualité sociale, la très helvétique "Voix Ouvrière" donnait la parole au quotidien français communiste "L'Humanité" à propos de la mort du ministre français Boulin. Au chapitre du "journalisme, de sa responsabilité et de sa morale", ces quelques lignes citées sans réserves, entre autres ("VO". 1.11.79): "(...) Au contraire, "Le Canard enchaîné" et "Minute" vivent comme des champignons vénéneux, se nourrissant des scandales quotidiens de la société d'aujourd'hui, n'hésitant pas à inventer ce dont ils croient avoir besoin (...) La campagne du "Canard" a abouti à la mort d'un homme. Et ce journal, l'âme en paix, dit qu'il continuera, c'est-à-dire qu'il recommencera". Passe encore que "L'Humanité", toute à la défense de ses intérêts politiques dans l'hexagone, lance ses contrevérités démagogiques; mais doit-on croire que les rédacteurs de la "VO" s'en remettent totalement à leurs camarades français pour la lecture des documents publiés par "Le Canard" et leur lecture du quotidien communiste francais est-elle si "sélective" qu'ils aient par exemple oublié les "révélations" récentes de "L'Hunité" à propos de Jacques Chirac?

Une dernière histoire d'élections. Du même coup, ils (les bourgeois) proclament dans leur propagante électorale, qui a été financée par d'énormes dons venant des grandes banques et des entreprises "nous voulons plus de liberté et moins d'emprise de l'Etat". Ils veulent plus de liberté pour les riches. Et moins d'emprise de l'Etat pour les pauvres". La direction du "Blick" n'a pas supporté que ces quelques lignes soient publiées dans son journal pendant la dernière campagne électorale. La direction du "Blick" est, comme chacun sait spécialement à cheval sur la déontologie. A preuve: la censure a été sans appel lors même que ces lignes faisaient partie d'une annonce publicitaire payée par le parti socialiste et qu'elles ne pouvaient en aucun cas être confondues avec un texte rédactionnel. Une explication tout de même: Rolf Balsiger, l'auteur du coup de ciseau, directeur chargé des relations publiques et du personnel dans le groupe Ringier, était candidat au Conseil national sur la liste des radicaux zurichois.

Le mariage a son industrie, comme n'importe quel produit de ménage. Témoin ces annonces qui fleurissent dans tous les journaux à grand tirage, promettant le partenaire idéal moyennant finances. La maison S. à Lausanne publie, elle, les "chiffres de succès des candidats qui se sont inscrits chez elle dans les années 1976, 1977 et 1978"; et cela donne: "mariages ou cohabitations définitives 24%, fiancailles 3%, liaisons à long terme entre-candidats 27%". Décidemment, les moeurs ne sont plus ce qu'elles étaient: trois ans de liaison, c'est déjà le "long terme". Croyez-en les spécialistes!